

SYNDICAT

« TRANSPORT SUD ESSONNE »

5, Rue de la Mairie 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Comité Syndical

Séance du 24 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre janvier, à vingt heures, le Comité syndical s'est réuni en séance publique à la Salle des Fêtes de Méréville, rue Jules Ferry, sous la présidence de M. Guy DESMURS, Président sortant du Syndicat Intercommunal pour le transport des Elèves du Collège Hubert Robert de Méréville, pour l'ouverture de séance et l'installation du Comité syndical, puis sous la présidence de M. Laurent HESSE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués des communes de :

Abbeville-la-Rivière, Angerville, Arrancourt, Auvers-Saint-Georges, Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Cutté, Boutigny-sur-Essonnes, Chalou-Moulineux, Chauffour-les-Etrechy, Congerville-Thionville, Estouches, Fontaine-la-Rivière, Guillerval, La-Forêt-le-Roi, Méréville, Mondeville, Monnerville, Pussay, Richarville (à partir de 20h50 - point n°5), Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière, Videlles, Villeneuve-sur-Auvers,

Les délégués des EPCI suivants :

Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne, Communauté de Communes du Val d'Essonne,

ETAIENT ABSENTS REPRESENTÉS :

Les délégués des communes de :

Abbeville-la-Rivière (pouvoir de Mme Sophie PORTEJOIE à Mme Marie-Claude HEURTEAUX)
Estouches (pouvoir de M. Bernard POINTEAU à Mme Sylvie KIKYDI)

ETAIENT ABSENTS NON REPRESENTÉS :

Les délégués des communes de :

Mauchamps, Sousy-la-Briche et Villeconin.

Nombre de membres du comité syndical

En exercice	:	56
Présents	:	41 (42 à partir de 20h50 - point n°5)
Absents	:	15 (14 à partir de 20h50 - point n°5)
Absents représentés	:	2
VOTANTS	:	43 (44 à partir de 20h50 - point n°5)

Le quorum étant atteint, M. le Président a déclaré le Comité syndical installé.

Les membres de l'assemblée ont :

Reçu lecture de l'ordre du jour ;

Désigné à l'unanimité Mme SIFER, déléguée de la commune d'Angerville, M. BERNARD, délégué de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, Mme GRILLON, déléguée de la commune de la commune de Boissy-le-Cutté et Mme VAUTHIER, déléguée de la commune d'Angerville, en tant qu'assesseurs ;

- 1 - Le Comité syndical ayant décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, élu à main levée à l'unanimité au premier tour de scrutin M. Laurent HESSE, candidat unique, Président du Syndicat « Transport Sud Essonne » ;
- 2 - Fixé, à l'unanimité, le nombre de Vice-présidents à 3 ;
- 3 - Elu à main levée, à l'unanimité au premier tour de scrutin, M. Guy DESMURS, candidat unique, 1^{er} Vice-président du syndicat « Transport Sud Essonne » ;
- 4 - Elu à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention de Mme CHAMBARET) au premier tour de scrutin, Mme Marie-Claire CHAMBARET, candidate unique, 2^{ème} Vice-présidente du syndicat « Transport Sud Essonne » ;
- 5 - Elu au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés (M. DURANCOURT, délégué de la commune de Richarville, n'ayant pas pris part au vote), par 28 voix, M. Jacques ADRIEN (le candidat Jean-Jacques HENRY ayant recueilli 15 voix), 3^{ème} Vice-président du syndicat « Transport Sud Essonne ».

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président a clos la séance à **20 heures 58**.

**Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus
sera publié au Recueil des actes administratifs du Syndicat**

Fait à Morigny-Champigny
Le 26 janvier 2017

Le Président,
Laurent HESSE

